



Nuisances olfactives

Par **LiLo1018**, le **08/04/2019** à **12:50**

Bonjour,

Je subis les nuisances olfactives de ma voisine depuis juillet 2017.

Le contexte : nos terrasses sont mitoyennes, la nôtre donne sur nos chambres (adulte et enfant) et la leur sur leur séjour.

Au début, c'était des odeurs de tabac qui enfumaient, véritablement et sans exagération, nos chambres. Nous l'avons alerté. Voisine plutôt compréhensive qui nous a tout de même indiqué qu'elle était sur sa propriété privée et qu'elle ne contrôlait pas le sens du vent. Soit. Elle a fait l'effort de fumer le plus loin possible de notre haie mitoyenne pour limiter la fumée qui entre chez nous. Problème non résolu mais nous avons constaté et apprécié l'effort et en sommes restés là.

Depuis l'année dernière, son compagnon a emménagé avec elle. Il fume du shit à des heures complètement indues, 1h48 du matin tout récemment. Nous les avons alerté. La voisine nous a informé avoir arrêté de fumer et son compagnon a pris acte de notre plainte et fume lui aussi au plus loin de notre haie mitoyenne. Elle ne s'est à nouveau pas empêché de nous lancer un "nous ne contrôlons pas le sens du vent". Ok.

Malheureusement, cela ne résoud pas le problème. Notre système de ventilation fonctionne très bien, le vent n'aide effectivement pas et nous sommes toujours enfumés par leurs fumées nocives.

Ils sont effectivement chez eux mais nous aussi et de la même façon qu'ils veulent qu'on respecte leur droit à faire ce qu'ils veulent chez eux, je pense avoir aussi le droit de ne pas subir ce que je considère comme une violation de mon espace privé.

On parle partout des troubles de voisinage anormal type barbecue, ordures. J'ai l'impression qu'il n'existe aucun recours pour le tabagisme ?

Je vois mal comment faire constater par huissier ce trouble qui n'est pas du tout prévisible. En revanche, je peux réunir des témoignages.

Pour le reste, je suis un peu perdue.

Merci et désolée pour le pavé.